

**Compte rendu succinct du conseil communautaire du
15 septembre 2011**

	Présents	Absents excusés représentés	Absents excusés non représentés
Jacques JP MARTIN, Président	X		
Gilles CARREZ	X		
Loïck NICOLAS	X		
Jean CUVILLIER	X		
Florence HOUDOT	X		
Alain DEGRASSAT	X		
Jean-René FONTAINE		X	
Pierre CARTIGNY	X		
Thérèse-Marie THOME	X		
Audrey REBUT	X		
Roland PEYLET		X	
Jean-Jacques PASTERNAK	X		
Catherine MATRUCHOT	X		
William GEIB	X		
Estelle DEBAECKER		X	
Chantal CANALES			X
François CABAL	X		
Emilie VASQUEZ	X		

▪ Soit 17 conseillers présents ou représentés,

Secrétaire de séance : Pierre CARTIGNY

Le conseil communautaire approuve le compte rendu du Conseil communautaire du 20 juin 2011, par 16 voix pour et une abstention.

ADMINISTRATION GENERALE

Point n°1 : Modification des statuts de la Communauté d'agglomération et transfert de compétences

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** l'extension de la compétence « cimetières » comme suit :
 - Entretien et gestion des cimetières et des services délégués y afférents,
 - Réalisation des études préalables à l'implantation, à l'extension ou à l'aménagement de chambres funéraires, de crématoriums ainsi que éventuellement, de tous équipements connexes,
- **AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à notifier cette proposition d'extension des compétences aux communes membres, qui disposeront d'un délai de 3 mois pour délibérer sur la présente proposition de révision statutaire,
- **CHARGE** le Président ou son conseiller délégué de l'exécution de la délibération correspondante,

Point n°2 : Création de la Commission intercommunale des impôts directs

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de créer une commission intercommunale des impôts directs à compter du 1^{er} janvier 2012,
- **CHARGE** le Président, ou son conseiller délégué, de demander aux communes de lui transmettre, dans les meilleurs délais, la liste des personnes susceptibles de siéger à la commission intercommunale des impôts directs et de transmettre, ensuite, la liste globale desdites personnes au directeur des services fiscaux du Val de Marne afin qu'il soit en mesure d'exercer son choix,

Point n°3 : Désignation du remplaçant de monsieur MORETTI au SMITDUVM

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour l'élection du membre titulaire, représentant de la communauté d'agglomération au sein du Syndicat mixte intercommunal de traitement des déchets urbains du Val de Marne,
- **PROCEDE** à l'élection de Loïc NICOLAS comme représentant de la communauté d'agglomération au sein dudit syndicat,

FINANCES

Point n°4 : Décision modificative n°1 – Budget principal – Section Investissement

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget principal 2011 – section investissement,

Point n°5 : Décision modificative n°1 – Budget principal – Section Fonctionnement

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget principal 2011 – section fonctionnement,

Point n°6 : Fixation de la liste des locaux à usage industriel ou commercial exonérés de la TEOM pour l'année 2012

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'exonérer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, pour l'année d'imposition 2012, les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux suivants :
 - Hôtel CAMPANILE 13 quai du Port à Nogent-sur-Marne
 - IBIS ACCOR 1 rue Nazaré-Zac du Port à Nogent-sur-Marne
 - SAS BRICORAMA France 8 B Bd de Strasbourg à Nogent-sur-Marne
 - VERTEX Investissement – 117 Avenue du Général de Gaulle au Perreux-sur-Marne et 170 grande rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne (Société DENALI SAS Monoprix)
 - GROUPE FLO restaurant Hippopotamus 23 bd Albert 1^{er} à Nogent-sur-Marne
 - AOAPAR Association Œcuménique d'Accompagnement pour Personnes Agées et Réfugiés (La Cascade 5 rue de l'Embarcadère au Perreux-sur-Marne
 - SIEE Société d'Installations Electriques et d'Enseignes 42 boulevard Foch au Perreux-sur-Marne
 - SARL BIO LE PERREUX 131 avenue Pierre Brossolette au Perreux-sur-Marne,
- **DIT** que la liste des établissements sera affichée au siège de la communauté d'agglomération,

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Point n°7 : Attribution d'un fonds de concours à la Commune du Perreux pour la création d'un parking souterrain public devant l'Hôtel de Ville de la Mairie

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** l'attribution d'un fonds de concours de 450 000 € (Quatre cent cinquante mille euros) à la Commune du Perreux sur Marne pour la création d'un parking souterrain public de 250 places devant l'Hôtel de Ville de la Mairie du Perreux,
- **DIT** que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 204 du budget communautaire,

Point n°8 : Approbation du nouveau règlement intérieur du marché alimentaire du Perreux

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ADOpte** le présent règlement,
- **CHARGE** le Président ou son conseiller délégué de mettre en œuvre la présente délibération et de solliciter les maires des deux communes pour la prise des arrêtés correspondants,

Point n°9 : Compte rendu du délégataire des marchés de Nogent-sur-Marne pour l'année 2010

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du compte rendu du délégataire des marchés alimentaires de la commune de Nogent-sur-Marne pour l'année 2010,

ENVIRONNEMENT

Point n°10 : Signature du Contrat pour l'Action et la Performance « barème E » d'Eco-Emballages

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à signer le Contrat pour l'Action et la Performance « barème E » d'Eco-Emballages,

Point n°11 : Convention de reprise garantie des matériaux avec la Société SITA – Signature d'un avenant

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet d'avenant à passer avec la société SITA et autorise le Président ou son conseiller délégué à signer ledit avenant, avec une valeur rétroactive au 1^{er} juillet 2011,
- **DIT** que les recettes correspondantes seront affectées au chapitre 75 du budget communautaire,

Point n°12 : Signature d'un contrat tripartite de « reprise option individuelle » des métaux ferreux et non ferreux des mâchefers dans le cadre du contrat pour l'action et la performance conclu avec Eco-Emballage

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à signer le contrat tripartite de « Reprise Option Individuelle »,
- **DIT** que les soutiens seront affectés au chapitre 75 du budget communautaire,

ASSAINISSEMENT

Point n°17 : Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre pour les projets de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à lancer la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre et à signer le marché,

Point n°18 : Demande de subventions et prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les opérations sur le territoire de la Communauté d'agglomération

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à demander, pour lesdites opérations, des subventions et des prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et à signer les conventions y afférentes,
- **DIT** que les recettes correspondantes seront affectées aux sections d'investissement des budgets correspondants,

RESSOURCES HUMAINES

Point n°20 : Prolongation de la vacation au sein du service Habitat

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la prolongation de la vacation au sein du service « Habitat » de la communauté d'agglomération jusqu'au 31 juin 2012, pour une rémunération mensuelle de 250€ bruts jusqu'au 30 septembre et de 500 € bruts à partir du 1^{er} octobre,
- **DIT** que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget communautaire 2011,

Point n°21: Création d'une activité accessoire au sein du service Environnement – assistance temporaire du responsable du service marchés publics de la mairie de Nogent sur Marne

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la création de l'activité accessoire du responsable des marchés publics de la mairie de Nogent-sur-Marne au sein des services de la communauté d'agglomération pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012,
- **DIT** que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget communautaire,

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fait au Perreux sur Marne, le 17 SEP. 2011

Le Président,

Jacques J.P. MARTIN

